



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 30 janvier 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 24 janvier 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59      Nombre de présents participant au vote : 52  
Nombre de membres en exercice : 59      Nombre de procurations : 7

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline RENAUD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION

### Membres absents :

Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE  
Monsieur Franck LEHENOFF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL  
Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE

---

## **OBJET : CULTURE**

### **Opéra de Dijon - Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026- convention de gestion de la régie de l'Opéra de Dijon - Subvention de complément de prix 2023**

Par délibération du 15 décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé la création d'un établissement public local sous la forme d'une régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, pour assurer la gestion de l'Auditorium et du Grand Théâtre par l'Opéra de Dijon. Une convention de gestion a été signée entre la Ville et la régie, modifiée par avenants successifs.

Celle-ci prenant fin le 1er janvier 2023, il est proposé de signer une nouvelle convention de gestion, reproduisant les dispositions de la convention arrivant à échéance pour une année, dans l'attente de la finalisation d'un nouvel accord contractuel revisitant les conditions de cette mise à disposition.

Titulaire de l'appellation « théâtre lyrique d'intérêt national », il a également été signé avec l'ancien directeur de la régie personnalisée une convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2023 entre l'Opéra de Dijon et ses partenaires publics (État, Région Bourgogne Franche-Comté et Ville de Dijon) pour accompagner la mise œuvre du projet artistique et culturel de l'établissement et définir les modalités de son évaluation.

Suite au changement de direction, il est proposé de signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs, pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel de Monsieur Dominique Pitoiset. Ce projet approuvé par le conseil d'administration est précisé en annexe I à la présente convention.

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel.

Au vu du bilan et programme fourni par l'Opéra de Dijon et afin de l'accompagner dans son développement :

- de diffusion de spectacles, de concerts et d'opéras et plus particulièrement de son engagement en faveur de la création (nombreuses productions et co-productions, soutien d'artistes) ;
- de sa politique d'action culturelle visant à rendre l'Opéra accessible au plus grand nombre et ce, tant dans le cadre d'une programmation diversifiée et d'actions d'éducation artistique et culturelle.

Il est proposé d'apporter pour l'année 2023 une subvention de complément de prix d'un montant de 6 670 000 € TTC. Le mandatement de l'aide financière précitée interviendra sur demande de la Régie personnalisée de l'Opéra en fonction de ses besoins de trésorerie.

#### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2026 « théâtre lyrique d'intérêt national » et **d'autoriser** Monsieur le Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

- **d'approuver** le projet de convention de gestion et **d'autoriser** Monsieur le Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

- **de décider**, en application de l'article L.2224-2-2° du code général des collectivités territoriales, d'attribuer une subvention de complément de prix pour 2023 de 6 670 000 € TTC à la régie personnalisée de l'Opéra de Dijon et d'approuver les modalités de versement telles que proposées ci-dessus ;

- **de dire** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023 ;

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN    POUR : 45  
              CONTRE : 0  
              DONT 7 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 3  
NE SE PRONONCE PAS : 11

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN